

AIDE FAMILIALE : METHODOLOGIE APPLIQUEE

IDENTIFICATION	
Intitulé de l'Unité d'Enseignement : AIDE FAMILIALE : METHODOLOGIE APPLIQUEE	Niveau d'études : ENSEIGNEMENT SECONDAIRE SUPERIEUR DE TRANSITION
Intitulé des cours : <ul style="list-style-type: none"> - Déontologie et Législation - Communication professionnelle - Activités de la vie quotidienne - Activités de la vie quotidienne : pratique professionnelle 	
Nombre de périodes : 190 Périodes	N°UE : 1297 CODE : 81 50 01 U21 D1

DESCRIPTION
<p><u>Finalités particulières</u></p> <p>L'unité de formation vise à permettre à l'étudiant d'acquérir et appliquer les connaissances théoriques et pratiques dans les domaines de la déontologie et de la législation, de la communication professionnelle, des tâches ménagères afin de maîtriser les compétences professionnelles, techniques et relationnelles de l'aide familial.</p>
<p><u>Prérequis :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> ◆ accomplir, dans le respect des règles déontologiques, des tâches communes aux fonctions d'aide familial et d'aide-soignant ; ◆ travailler en équipe ; ◆ adopter des attitudes adéquates, en cohérence avec les valeurs fondamentales de respect des personnes, et de développer des attitudes d'ouverture visant à l'insertion dans une équipe de travail ; ◆ rédiger le(s) rapport(s) conforme(s) aux consignes données par le(s) chargé(s) de cours ; au départ d'une situation donnée, au travers d'un travail écrit ou oral, ◆ identifier les principaux éléments relatifs à la législation sociale et les commenter ; ◆ placer la situation dans le cadre institutionnel ; ◆ décrire les principales caractéristiques personnelles et environnementales du bénéficiaire en utilisant des concepts relatifs à la psychologie et à la déontologie qui fondent le champ conceptuel des métiers de l'aide et des soins aux personnes ; ◆ repérer les règles de déontologie applicables à la situation
<p><u>Documents de référence pour une préparation préalable au cours :</u></p> <p>Approbation du Gouvernement de la Communauté française du 05 juin 2008, sur avis conforme de la Commission de concertation</p>

Programme- Compétences attendues :

Objectifs

L'unité de formation vise à permettre à l'étudiant d'acquérir et appliquer les connaissances théoriques et pratiques dans les domaines de la déontologie et de la législation, de la communication professionnelle, des tâches ménagères afin de maîtriser les compétences professionnelles, techniques et relationnelles de l'aide familial.

Déontologie et législation

Au départ d'une situation professionnelle amenée par l'étudiant ou le chargé de cours, l'étudiant sera capable :

- ◆ De définir les notions de législation spécifique au secteur de l'aide à domicile ;
- ◆ De définir les notions de législation du travail spécifique au métier d'aide familial ;
- ◆ D'utiliser les notions théoriques de la déontologie professionnelle ;
- ◆ D'identifier la place, le rôle et la responsabilité de l'aide familial dans la situation envisagée
- ◆ De dégager les attitudes possibles à prendre en conformité avec les besoins de la personne aidée
- ◆ De choisir un mode d'intervention adéquat tout en fixant les limites de son action ;
- ◆ De discerner les informations à rapporter à l'équipe, à certains de ses membres, à l'entourage du bénéficiaire ;
- ◆ D'analyser les conséquences de son intervention ;
- ◆ De porter un jugement critique lui permettant de réajuster son action.

Communication professionnelle

Au départ de situations professionnelles amenées par l'étudiant ou le chargé de cours, L'étudiant sera capable :

- ◆ De pratiquer l'écoute active et d'entendre l'expression de la réalité de l'autre ;
- ◆ D'observer les réactions de son interlocuteur et d'en tenir compte ;
- ◆ De développer ses capacités d'expression en distinguant faits, interprétations et émotions ;
- ◆ D'adapter son langage aux différents partenaires et au public accompagné ;
- ◆ De rapporter, de manière pertinente, les informations à l'équipe, à certains de ses membres, à l'entourage du bénéficiaire ;
- ◆ De choisir un outil de communication adapté à chaque situation et à chaque interlocuteur

Activités de la vie quotidienne

L'étudiant sera capable :

- ◆ D'identifier les éléments qui contribuent, dans les limites de sa fonction, au bien-être au quotidien des personnes :
- ◆ Accompagnement et aide à la prise en charge des enfants, des personnes âgées, malades, ou handicapées,
- ◆ aide au déplacement à l'extérieur,
- ◆ aide pour les courses,
- ◆ Adaptation du logement en vue de promouvoir l'hygiène, le confort, la sécurité,
- ◆ Soutien moral à la personne et à son entourage par la présence, le dialogue et l'animation,
- ◆ Accompagnement de la famille dans son rôle éducatif,
- ◆ Appel et orientation vers des organismes ou des services spécialisés.

Activités de la vie quotidienne : pratique professionnelle

Dans le souci d'un équilibre budgétaire et du respect de l'environnement, en tenant compte des règles d'hygiène, de sécurité, d'ergonomie, d'organisation du travail, dans le respect de la personne aidée, de ses valeurs, de ses désirs,... et dans le souci de préserver au maximum son autonomie et sa participation aux activités de la vie quotidienne,

L'étudiant sera capable :

- ◆ Dans le cadre d'une demande de proximité, d'accompagner le bénéficiaire lors des démarches administratives et dans l'organisation de son budget ;
- ◆ D'assurer l'entretien des lieux de vie et du linge par la mise en œuvre des techniques et d'une organisation du travail adéquates ;
- ◆ De préparer des repas équilibrés :
- ◆ Répondant aux besoins et aux goûts de l'individu ;
- ◆ En appliquant les règles nutritionnelles, diététiques et hygiéniques ;
- ◆ En adaptant des recettes de publications courantes ;
- ◆ En les présentant agréablement et soigneusement

Acquis d'apprentissage

Pour atteindre le seuil de réussite, l'étudiant sera capable de:

à partir d'une ou plusieurs situations exemplatives, dans le respect des règles de déontologie et de la législation en vigueur dans le secteur,

AA 1 de relever les outils de communication pertinents ;

AA 2 de relever les éléments qui contribuent au bien-être de la personne et de son entourage ;

AA 3 de décrire et de justifier son intervention du point de vue :

- a. des différentes démarches (administratives, courses, aide aux déplacements,...),
- a. de la préparation des repas appropriés,
- b. de l'entretien du linge et des locaux,
- c. de la communication.

Pour déterminer le degré de maîtrise, il sera tenu compte des critères suivants :

- C1 la précision dans l'énumération de ses interventions et des techniques utilisées,
- C2 la qualité de la justification,
- C3 l'efficacité de l'organisation du travail.

Contenu des cours :

Déontologie et Législation

- Historique et définition de l'aide familiale
- le statut de l'aide familiale
- Les informations à rapporter à l'équipe, à certains de ses membres, à l'entourage
- Le respect du devoir de discrétion
- Le cahier de liaison
- Le photogramme
- Les qualités et aptitudes requises pour exercer la profession
- Les droits et devoirs des AF
- Le cadre de travail du service d'aide aux familles
- La législation du travail d'aide à domicile
- Les accidents de travail
- Le bulletin de paie
- Le contrat de travail
- Les relations collectives de travail

- La maltraitance et la bientraitance
- Formalités à accomplir à l'issue de la formation aide familial

Communication professionnelle

- L'écoute
- Les attitudes de PORTER (rappel)
- Les techniques de communication
- La communication non verbale (rappel)
- Compte-rendu des observations sous forme orale et écrite UF 885-2 Les troubles du comportement
- Description de quelques troubles mentaux >>> Pour chaque trouble du comportement, rechercher les attitudes concrètes qui aident et celles qui n'aident pas le bénéficiaire.

Activités de la vie quotidienne

- ✓ La gestion des courses
- ✓ Moyens mis en place pour la sécurité, l'hygiène, le bien-être des bénéficiaires de soins lors de tâches d'activités de la vie quotidienne
- ✓ Gestion d'un plan d'aide à domicile
- ✓ Règles d'éducation nutritionnelle lors des tâches culinaires

Activités de la vie quotidienne : pratique professionnelle

- ✓ Art culinaire : établissement de menus et liste de courses, préparation de repas, rangement du local
- ✓ Entretien : entretien du local de cuisine, rangement, inventaire des armoires, du matériel et de l'outillage de cuisine, de repassage. Entretien des cuivres, de l'étain
- ✓ Raccommodage : les points à la main pour la réalisation d'un ourlet, la pose d'un bouton
- ✓ Repassage : réalisation du repassage, pliage d'une manne de linge courant

Bibliographie

Déontologie et Législation

- . Ministère de la région Wallonne JUILLET 1998. - Arrêté du Gouvernement wallon portant approbation du statut de l'aide familiale Article 458 du Code pénal.
- Ph. De Bruycker, "Déontologie de la fonction publique et transparence administrative", »n Administration publique, 3ème trimestre 1993, p. 175.
- AGW 16.7.1998 portant approbation du statut de l'aide familiale (M.B. 8.9.1998, p. 28876).
- Vandernoot, "Le« fonctionnaire, ses droits et ses obligations", »n Administration publique, Revue de droit public et de sciences administratives, T1, 1990, p.49.
- Commission des outils d'évaluation
- www.enseignement.be/download.php?do_id=8024&do_check=
- Travailler comme aide familiale à domicile (brochures éditées par le SPF emploi)
- Extraits de textes tirés des Cahiers du Petit Ligueur
- <http://www.bonusalemploi.be/CODE/fr/fram015.htm>
- <http://www.respectseniors.be/>
- <http://www.rifvel.be/>
- <http://www.clinique-turin.fr/pdf/Chartej3ientraitance.pdf>
- DVD de l'ASBL Alzheimer Belgique : La pensée effilochée, La maladie d'Alzheimer comprendre et assister pour revivre ensemble ; BrainCare et Pfize
- Power point sur la maltraitance
- Reportage de David Pujadas sur les infiltrés : thème la Maltraitance

Communication professionnelle

donnée au cours

Activités de la vie quotidienne

www.foodinaction.be

Prévention des maux de dos dans le secteur de l'aide à domicile – service public fédéral Emploi, Travail et Concertation sociale - Edition 2007

<https://form-ts.be/outils/guides-du-nettoyage/>

Barvais Marc - Guide des aînés de la ville de Mons

Activités de la vie quotidienne : pratique professionnelle

Syllabus de cuisine réalisé à partir de brochures et livres différents

DENIAU M. GOUSSE S. MARTINEZ A. ROUGIER B. Edition BPI 2007 Entretien du linge milieu familial et collectif

Statut du stage

Obligatoire

PERSONNEL(S) ENSEIGNANT(S)

Bertrand Dominique, Faux Johane, Cataldo Giovannina

METHODOLOGIE

Déontologie et Législation

- Travaux de groupe
- Travaux individuels
- Compte rendu de vidéos
- Discussion débat
- Analyse du vécu de stage

Communication professionnelle

- Le cours fera une large place à des situations vécues par les étudiants. Les témoignages seront discutés sans jugement de la part du groupe. La théorie viendra en appui de ces discussions.
- Documents et supports divers (articles, brochures, vidéos, ...)
- Sur base de situations concrètes vécues en stage ou de jeux de rôles, proposer des attitudes et des comportements adaptés au bénéficiaire, à la situation

Activités de la vie quotidienne

- Méthode active : analyse de mises en situation professionnelle : recherche individuelle et collective sur base des acquis d'apprentissage et des stages
- Méthode interrogative

Activités de la vie quotidienne : pratique professionnelle

- Méthode active : démonstration par un ou une étudiant.e, analyse et déduction de la meilleure technique. Mise au point par l'enseignant
- Méthode démonstrative par l'enseignant
- Méthode interrogative

MODES D'ÉVALUATION

Déontologie et Législation

Evaluations écrites continues :

- analyse et exploitation de brochures liées au métier d'Aide Familial
- compte-rendu du film sur la maladie d'Alzheimer et la maltraitance, et du DVD sur le travail des aides familiales à domicile.

Evaluation finale écrite au départ de différentes situations professionnelles.

Communication professionnelle

Evaluation écrite des capacités terminales (acquis d'apprentissage)

Activités de la vie quotidienne

Evaluations écrites et continues

Activités de la vie quotidienne : pratique professionnelle

Evaluation continue des activités pratiques : art culinaire, repassage, raccommodage, entretien